

TFP A3P - Agent de Protection Physique des Personnes

Financement
Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif
Organisme responsable et contact
NCO FORMATIONS GLOBALES Coralie DABON 05.46.83.25.03 c.dabon@nco.fr
Accès à la formation
Publics visés :
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)
Sélection :
Dossier Tests
Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique
Conditions d'accès :
Aptitude médicale – Autorisation préalable d'entrée en formation du CNAPS – Savoir lire, écrire et comprendre la langue française.
Prérequis pédagogiques :
Non renseigné
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

Objectif de la formation

Après avoir pris connaissance de la nature exacte de sa mission, l'agent de protection physique des personnes sera capable de mettre en œuvre des techniques adaptées pour l'accompagnement de sécurité et de la protection rapprochée conformément aux cadres légaux en vigueur afin d'assurer l'intégrité physique de la personne dont il a la charge. La réussite du TFP A3P permet d'obtenir la carte professionnelle obligatoire pour exercer comme agent de protection physique des personnes.

Contenu et modalités d'organisation

TRONC COMMUN (42h) Module Juridique - Environnement juridique de la sécurité privée Module Stratégique - Gestion des premiers secours - Gestion des risques et des situations conflictuelles - Transmission des consignes et informations **MODULE RISQUES TERRORISTES (10h)** Connaitre et définir - Les différentes menaces terroristes et les niveaux de risque associé - Les matériels - Développer les réflexes - Détecter, se protéger et protéger - Alerter les secours - faciliter l'intervention et sécuriser une zone - Identifier le risque de blessure & Notion de secourisme **CONTENU SPECIFIQUE A3P (291h)** Module juridique - Cadre légal européen et mondial de la protection des personnes - Connaissances juridiques particulières Module gestion des conflits - Gestion des risques et des situations conflictuelles Module spécifique protection de personnes - Principes généraux de la protection physique des personnes - Déplacements et accompagnements - Connaitre les différents dispositifs embarqués - Communication Module professionnel – Secourisme tactique d'urgence - Présentation et remise à niveau - Gestion de crises - Spécificité des blessures et les gestes à entreprendre - Apprentissage et mise en pratique Module technique - Gestion des risques dans les transports - Gestion de situation conflictuelles dégradées - Risque incendie - La protection d'un grand événement - Connaitre les risques liés à la malveillance - Connaissance de l'outil informatique - Protection de l'information Module gestes techniques professionnels - Gestes techniques professionnels d'intervention - Pratique sportive de défense - Surveillance et détection

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Agent de protection physique des personnes - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00336622	du 15/12/2022 au 31/12/2025	Échillais (17)	NCO FORMATIONS GLOBALES		MON COMPTE FORMATION	FPC
00627673	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Échillais (17)	NCO FORMATIONS GLOBALES		MON COMPTE FORMATION	FPC